

## **SEANCE DU 10 MAI 2016**

**Date de convocation :** 30 avril 2016

**Date d'affichage :** 25 mai 2016

L'an deux mil seize le dix mai avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de CAMBERNON, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Philippe VAUGEOIS, Maire.

**Présents :** MM. Philippe Vaugeois, Samuel Addes,, Christine Bisson, David Collette, Stéphanie Collette, Nadine Hélaine, Martine Herman, Brigitte Langlois, Francis Lebeury, Anita Manson, Stéphanie Olivier, Géraldine Poutrel, Didier Touzé,.

**Absent excusé :** M Hubert Alexandre,.

**Secrétaire de séance :** Mme Brigitte LANGLOIS.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 AVRIL 2016**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu du 12 avril 2016.

### **FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

Monsieur le Maire présente l'arrêté de périmètre proposé par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI), après débat, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le périmètre proposé et en y ajoutant l'observation suivante, à savoir, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal demande à ce que la CDCI respecte les décisions des communes ne souhaitant pas adhérer à ce périmètre et les laisse adhérer à la communauté de communes de leur choix.

### **TRAVAUX SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire fait un état des lieux des travaux effectués à la salle des fêtes et explique que le conduit POUJOLAT est défectueux et qu'il va falloir le changer. De ce fait, il présente un devis de l'entreprise MARIE TOIT pour un montant de 1 952,37 € HT soit 2 342,84 € TTC.

Après débat, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le devis.

### **CHAUFFAGE DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire donne aux membres du Conseil Municipal les résultats de la demande de DETR (Dotation d' Equipement des Territoires Ruraux) en ce qui concerne les travaux de mise en place du chauffage de l'église ; le montant attribué par l'Etat s'élève à 4 402€.

Le Conseil Municipal demande à monsieur Francis LEBEURY, Adjoint aux travaux, de contacter l'entreprise FOUCHARD afin qu'elle débute les travaux.

### **RAPPORT DE VISITE**

Monsieur le Maire donne au conseil municipal les conclusions de visite des deux stations d'épuration qui s'est déroulé le 21 mars 2016, en ce qui concerne celle du Bourg, l'eau épurée était de qualité physico-chimique moyenne, le curage total des boues du lagunage est prévue courant avril, l'entretien de la station est correcte et régulier.

En ce qui concerne celle de l'Aubrière, la matière azotée n'est que partiellement éliminée, aucun rejet ne se fait au milieu naturel, un piquetage ponctuel est nécessaire. De ce fait, les membres du Conseil Municipal demande à monsieur Francis LEBEURY, Adjoint aux travaux, de prendre contact avec le cabinet SA2E afin de résoudre ce problème.

### **EPARAGE DES CHEMINS COMMUNAUTAIRES**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le calendrier d'intervention de l'entreprise FATOUT en ce qui concerne l'épavage des voies communautaires. Celle-ci interviendra pour le premier passage dans la semaine du 16 au 22 mai 2016 et pour le second passage dans la semaine du 12 au 19 septembre 2016.

### **LOTISSEMENT DELAROCQUE**

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu monsieur DUFOUR, Président du syndicat du lotissement Delarocque. Ce dernier va entreprendre les démarches administratives afin de céder la voirie à la commune dans les conditions adoptées lors de la délibération du 12 janvier dernier.

### **CHEMIN DE LA GIRARDIERE**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'un courrier reçu des conjoints BERTHAULT demandant au conseil municipal de proposer des dates afin de borner le chemin de la Girardière. Après discussion, le conseil municipal décide de proposer la semaine du 27 juin au 1er juillet 2016 et demande à monsieur le Maire d'adresser un courrier au cabinet GEOMAT en lui rappelant la décision prise lors de la délibération du 25 août 2014.

### **DEMANDE DE MONSIEUR OLIVIER**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande reçue de monsieur OLIVIER demeurant la Tête de Vée à Cambernon, celui-ci précise que la fréquentation des quads a rendu impraticable les chemins.

Après débat, la commission des chemins se rendra sur place le 21 mai 2016 afin d'étudier les diverses possibilités à mettre en place.

### **DEMANDE DE MONSIEUR EPIARD**

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu monsieur EPIARD au sujet de l'évacuation des eaux pluviales. Après débat, le Conseil Municipal demande à monsieur David COLLETTE, Adjoint aux chemins, d'intervenir avec l'employé communal afin de mettre en place un regard.

### **COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA BATAILLE**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que l'Etat souhaite que les communes commémorent le centenaire de la bataille de Verdun le 29 mai 2016. Le Conseil Municipal décide l'organisation suivante : 11h15 rassemblement place de la Mairie, 11h30 commémoration aux monuments aux Morts

### **COMMISSION FLEURISSEMENT**

Monsieur le Maire propose de convoquer la commission fleurissement le mercredi 18 mai à 17h afin de procéder au fleurissement du Bourg.

### **FETE DE LA MUSIQUE**

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que la chorale la Canterie du Rey se produira à l'église de Cambernon le vendredi 24 juin 2016 à 20h30 dans le cadre de la Fête de la

Musique et propose d'organiser un verre de l'amitié à l'issue de ce concert. A l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal accepte cette proposition.

### **COMPTE RENDU REUNIONS CBC, SMPC,....**

Monsieur le Maire fait un compte rendu des réunions qui se sont déroulées au sein de la Communauté du Bocage Coutançais, à savoir .

Il leur précise notamment qu'une réunion a été organisée avec les internes le 4 mai dans le but de les attirer sur le territoire.

Il les informe ensuite que des diagnostics accessibilité ont été réalisés sur les Etablissement Publics, le montant des travaux est estimés à 1 998 000 € HT. Une programmation budgétaire spécifique devra être prévu chaque année.

des ERP.

Il leur précise ensuite que les travaux de la gendarmerie de Coutances sont terminés et que le montant s'élève à 111 000€ TTC.

Enfin il leur donne les résultats de la consultation du montant des travaux du Pôle de santé libéral et ambulatoire, celle-ci s'élève à 2 872 430 € alors que l'estimation de 3 278 286 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de Maître CORNILLE-ORVAIN, notaire à Saint Sauveur Lendelin proposant la vente d'un terrain boisé à la commune pour une contenance de 2 ha 86 a 40 ca situé sur la commune. Après débat, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal ne souhaitent pas faire valoir le droit de préférence.

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal les dates des élections qui se dérouleront en 2017. Elles auront lieu pour les Présidentielles les 23 avril et 7 mai, pour les législatives les 11 et 18 juin, et pour les Sénatoriales le 24 septembre. De plus, il leur précise que les bureaux électoraux fermeront probablement à 19 heures.

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée le lundi 9 mai au sujet de l'installation de la fibre optique sur le territoire.

Madame Nadine HELAINE demande la possibilité d'installer une poubelle dans le cimetière. A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal refuse cette demande.

Monsieur Francis LEBEURRY précise que la mise en place de la collecte avec les sacs transparents nécessitera un plus grand nombre de containers de tri sélectif. Les membres du Conseil Municipal demande à monsieur le maire d'intervenir auprès des services de la Communauté du Bocage Coutançais.

Madame Stéphanie COLLETTE précise que le stationnement à l'entrée et à la sortie des écoles n'est pas respecté, de ce fait la sécurité des enfants est mise en danger. Les membres du Conseil Municipal demande à monsieur le Maire d'intervenir auprès des services de la gendarmerie afin de résoudre ce problème.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 7 juin 2016 à 20 h 30.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 20.